



Clohars-Fouesnant

Cette année 2012 est marquée pour notre commune par un événement important, souhaité depuis longtemps et enfin réalisé grâce à la ténacité du comité de jumelage fondé en 2009, et de sa présidente Elisabeth Auffret. Il s'agit de la signature de la Charte de Jumelage avec la commune d'Oranmore, qui a eu lieu le 11 avril 2012, en Irlande, officialisée par la présence de plusieurs personnalités, dont Emmanuelle d'Achon, ambassadrice de France en Irlande et Lucinda Creighton, ministre des Affaires européennes. (Voir compte-rendu page2).

A cette occasion, le Maire, Michel Lahuec, dans son discours prononcé en français, puis en anglais, a réaffirmé sa joie de voir enfin aboutir le projet de jumelage et son espoir de le voir se développer dans le futur à travers des échanges déjà bien engagés et pleins de promesses. *En voici les principaux passages :*

« I am very pleased to be here tonight, for three good reasons.

Je suis très heureux d'être ici ce soir, pour trois bonnes raisons.

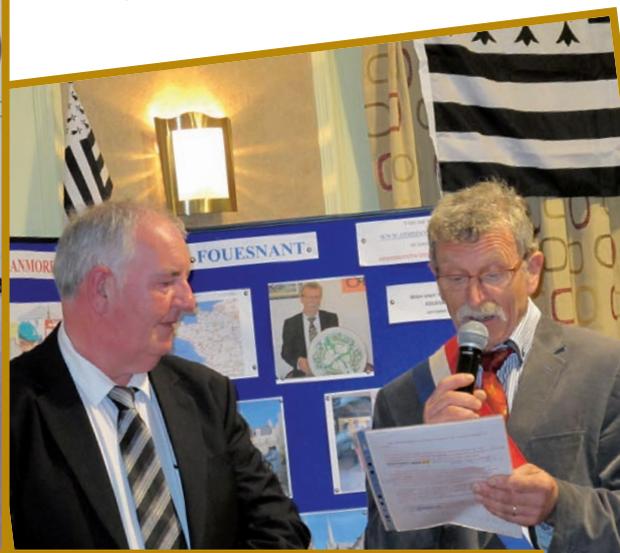
La première est que, très jeune, j'ai toujours eu une attirance pour l'Irlande. Et aujourd'hui, voici que mon rêve devient réalité, entouré de votre bonne humeur, de votre sens de l'hospitalité, de notre joie de nous trouver ensemble, bref, de toutes ces qualités humaines qui ne peuvent que favoriser la réussite d'un tel échange.

La deuxième raison, c'est de voir enfin exaucé le vœu de créer un jumelage avec une ville irlandaise, que j'avais formulé lors de la remise des prix en août 2008 au golf de l'Odet. Ceci, grâce à la dynamique

d'Elisabeth et de son comité qui ont trouvé, avec Joan Reed et Girardine Castello à Oranmore, la volonté et l'énergie de créer cet échange tant espéré.

Je me réjouis enfin, car dans quelques instants nous allons signer une charte qui nous engagera dans un échange linguistique, culturel, sportif, dans un partage intergénérationnel, qui a déjà débuté et qui va se poursuivre, je l'espère, pendant des décennies. Il nous appartient, en effet, de guider la nouvelle génération vers cette voie, et la présence ici ce soir, de jeunes d'Oranmore et de Clohars-Fouesnant, en est la preuve vivante.

Aujourd'hui, dans ce monde où tout évolue sans cesse, ce que je souhaite pour nos deux communes, ce n'est pas seulement le *triple A*, imposé par les tenants de la rigueur économique, mais le *triple S* : Sagesse, Simplicité et Sincérité, qui seront la base même d'une véritable complicité dans la poursuite de nos relations ».





■ Signature de la Charte du jumelage

par Elisabeth Auffret, présidente du Comité.

En avril, 26 Cloharsiens adhérents au Comité de Jumelage se sont rendus à Oranmore pour la signature de la Charte du jumelage. Gerardine Castello, présidente du « Oranmore Twinning Committee », aidée par tous les membres du Twinning Group, s'était investie pour créer l'événement. De nombreuses personnalités avaient répondu à leur invitation : outre Emmanuelle d'Achon, ambassadrice de France en Irlande et Lucinda Creighton, ministre des Affaires Européennes, on notait la présence de Fidelma Heavy Eames, sénatrice, du maire de Galway County... Tom Broderick représentait Oranmore, tandis que Clohars-Fouesnant était représentée par le Maire, Michel Lahuec.

Devant une salle de 200 personnes, un chant choral a ouvert la cérémonie avec l'Hymne à la joie de Beethoven, symbole de l'Europe. Puis chaque personnalité a prononcé un



discours, en anglais et en français. Ce fut ensuite la signature officielle de la Charte de Jumelage par Tom Broderick et Michel Lahuec. Suivit un échange de présents : la mairie de Clohars-Fouesnant offrait une assiette des faïenceries Henriot décorée (par une cloharsienne, Florence Brajeul) d'un navire dont la voile représentait le blason de la commune ; le comité de jumelage, un pastel de Nicole Cerruti, membre de l'association et lauréate du Salon des arts 2011, représentant l'église Saint-Hilaire. La ville d'Oranmore offrait un bronze figurant un cœur enserré entre deux mains, symbole du Comté de Galway. La soirée s'est poursuivie par un repas et un spectacle de danses irlandaises.

Les Cloharsiens ont été reçus dans des familles avec beaucoup de gentillesse et d'amitié. Plusieurs excursions ont été organisées vers le Burren et les falaises de Moher,

la ville touristique de Spiddal, la ville de Galway, et dans la si pittoresque campagne irlandaise. Nous recevrons les habitants d'Oranmore en mai 2013 pour signer en retour la Charte du jumelage en France. Ce sera l'occasion d'y associer les habitants de Clohars-Fouesnant et de créer, ensemble, une belle manifestation de citoyenneté européenne. Nous y travaillons dès à présent.

■ Budget 2011

EXTRAIT du PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2012

COMPTE ADMINISTRATIF 2011.

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement	
Dépenses	819 627,28 €
Recettes	1 163 262,37 €
Excédent de clôture 2011	343 635,09 €
Section d'Investissement	
Dépenses	199 776,70 €
Recettes	472 497,35 €
Déficit d'investissement 2010 reporté	196 362,00 €
Excédent de clôture de l'exercice	76 358,65 €
Restes à réaliser à reporter en 2012	
Dépenses	299 497,00 €
Recettes	167 644,00 €
Résultat cumulé	
Besoin de financement	55 494,35 €

■ Subventions 2012

votes lors de la séance du Conseil Municipal du 21 Mai 2012

ASSOCIATIONS LOCALES	
Nom	Subvention 2012 (€)
Amicale des retraités	500
Amis de la chapelle du Drennec	1 000
Bibliothèque	500
Comité de jumelage	500
Ecole de rugby	150
Espoir de Clohars-Fouesnant	600
La galoche	600
ASSOCIATIONS CANTONALES	
ADMR de Fouesnant et communes associées	150
Chorale du Pays Fouesnantais "L'Echo des vagues"	50
Secouristes de Saint-Evarzec	100
SNSM (Société Nationale de sauvetage en Mer)	400
Syndicat d'élevage - Canton de Fouesnant	100
AUTRES ASSOCIATIONS	
AMF (Association des Maires du Finistère)	644,69
Association des Maires ruraux	95
Comité départemental du Finistère du Prix de la résistance	150
Groupe mammalogique breton	100
La prévention routière	50
Restaurants du Cœur	100
Secours catholique	100
Secours Populaire Français	100
Société d'horticulture Quimper	100
VMEH Visite des malades dans les établissements hospitaliers	50

■ Permanences du maire et des adjoints

Michel LAHUEC	MAIRE	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 11h – 12H30
Jean-François DANIEL	Affaires sociales – Jeunesse - Communication	Le vendredi : 10H30 – 12H
Patrice JAN	Travaux – Voirie – Personnel technique	Le lundi : 9H - 10H
Elisabeth AUFFRET	Finances – Economie – Ecole - Tourisme	Le mercredi : 10H30 - 12H
René GLO	Urbanisme - Environnement	Le mardi : 11H – 12H
Patrick COUSTANS	Vie associative – Loisirs - Sports	Le lundi : 11H – 12H30

■ Autres permanences

Assistante Sociale	2ème et 4ème mardi du mois. A partir de 14 H	Prendre RV au : 02 98 76 24 21
Mission locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC)	1er et 3ème jeudi du mois de 9H45 à 10H45. Pour les jeunes de 16 à 25 ans	Prendre RV au : 02 98 51 61 27
Architecte : M. Quinio	2 jeudis par mois de 16H à 17H	Prendre RV au : 02 98 54 60 09
Centre local d'information et de coordination (CLIC)	Pour les plus de 60 ans : infos, conseils, réponse à vos questions. (Sur rendez-vous)	Audrey DEBELUT 02 98 51 61 27 clic@ccpaysfouesnantais.fr

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi 9H-12H30 / 14H-17H

Horaires de la déchetterie de Kerambris

Du 1er avr au 30 sep : 9H-12H / 13H30-18H30

Du 1er oct au 31 mar : 9H-12H / 13H30-18H

Collecte des déchets : le mardi

Horaires de la bibliothèque

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16H30 - 18H

Samedi : 10H30-12H / 16H30-18H

Ty Lutins

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents,

le jeudi de 9H30 à 11 H30 à la crèche « Bateau bleu ». Contact : Murielle GUILLEMER - 06 88 76 67 46



Espace jeunesse, rue de la fontaine.

Renseignements :

Daniel au 06 76 74 46 05

Gwenaëlle au 06 25 11 22 55

Ou sur le site www.ej29950.new.fr

Horaires d'autorisation des activités bruyantes :

En semaine, de 8H30 à 12H15 et de 13H45 à 19H30

Le samedi, de 9H à 12H15 et de 13H45 à 19H.

Le dimanche et jours fériés, de 10H à 12H.

■ LE POINT SUR LES TRAVAUX



Adjoint aux travaux et à la voirie, Patrice JAN nous fait un résumé des chantiers de voirie en cours ou prévus dans le courant de l'année 2012 :

Réalisation d'une voie d'accès au cimetière, déjà réalisée en mars, en vue de son extension : prix 8 000 € TTC.

Réfection des voies du lotissement de Ty Laë jusqu'aux conteneurs enterrés : 24 000 € TTC

Sécurisation de l'entrée de la route de Ty Lutin : enrobé, rétrécissement de la chaussée afin de réduire la vitesse, creusage des fossés et busage : prix 13 000 € TTC.

Tricouche dans l'impasse de Kercolin : prix 1 600 € TTC.

Enrobé (360 m) à la fin de la route de Kerouter, à l'entrée de Guernevine : prix 18 000 € TTC.

Au centre bourg, travaux de sécurisation du virage à proximité de la maison Baraer, amélioration du flux de circulation : prix 60 000 € TTC.

Divers petits travaux courants de réparations, curage, bitume : prévision 20 000 € TTC.

Dénominations de rues

Les modifications de noms de rue et de numérotation vont se poursuivre en Octobre-Novembre. **Seront concernés par ces changements :** la route de Kerhall, les quartiers de Park Minven, l'impasse Minven, Hent Kistin et Menez Brug . Dans un deuxième temps, une partie de la route de Kerouter, ainsi que toute la route de Bénodet, de Ty Glaz à Prad Poulou en passant par Keranscoët, connaîtront aussi des modifications.

Mise aux normes, achat de matériel

Marcel STEPHAN, conseiller délégué aux bâtiments publics et à la sécurité, procède à un programme de travaux de mise aux normes dans la cuisine du restaurant scolaire :

Une hotte va être installée au-dessus du lave-vaisselle, des faïences murales seront posées, et quelques modifications des installations électriques seront nécessaires, le tout pour la somme de 6 000 €.

D'autre part, divers équipements, tables, chaises, matériel électrique, panneaux électoraux, bancs publics extérieurs ont été achetés par la commune pour un montant de 12 000 €.





par Philippe Rivière

■ Le bourg autrefois

Un programme de réaménagement du centre-bourg, lancé par la municipalité au début de ce siècle, avec notamment la création d'une halle, a fait refluer à Clohars, depuis 2008, des commerces et des services de proximité, que beaucoup pensaient relégués, irrémédiablement, aux calendes grecques.

« **Clohars-Fouesnant, la seule commune du canton qui n'a pas de bourg !** » La boutade a longtemps fait rire « un peu jaune » les habitants, mais elle était aussi le reflet bien réel de la fin du 20^{ème} et du début du 21^{ème} siècle, d'un bourg que toutes formes de commerce et d'artisanat avaient fini par désert.

Comment en était-on arrivé là ? Aboutissement d'une histoire communale confondue avec celles de **trois ou quatre familles, propriétaires de la quasi-totalité du patrimoine foncier**, qui, longtemps, ne vendront rien, ou presque, freinant ainsi tout développement. Conséquence, pendant que les communes voisines vont connaître un essor important, **Clohars, doucement, va voir son bourg se vider de ses forces vives et se refermer sur lui-même.**

Il faudra attendre les années 1970, et la création des **premiers lotissements ('Les Palmettes', 'Kergarrec', 'Les Mèlèzes'..), pour voir s'amorcer un développement.** Mais, très excentrées, ces constructions vont avoir pour effet de conforter les commerces et activités existant **le long du CD 34 Bénodet Quimper**, (de Prad Poullou au Drennec en passant par Menez St-Jean) et d'en amener d'autres, déplaçant ainsi le cœur du village, isolant et faisant perdre tout attrait à **un bourg déjà moribond.** Ce nouvel apport de population, s'il va modifier profondément le tissu social de la commune, n'aura pas grande incidence sur la vie locale, (hormis sur l'effectif de l'école qui, à terme, va fortement augmenter) **la petite commune rurale est devenue une cité dortoir.**

Et lorsque, enfin, **le bourg va connaître un renouveau**, vers la fin des années 1980 (le hameau de An-Illis, les constructions HLM de Ty-Laë, liées à l'installation du golf..), **c'est trop tard**, il y a déjà longtemps que l'on n'y vient plus que pour l'école, la mairie ou l'église. Ponctuellement, il ne reste que les jours de kermesses, d'élections, de mariages, de baptêmes, ou d'enterrements, pour (si j'ose dire pour le dernier exemple) donner un peu de vie à un centre ville, que même les équipes de foot peinent à animer le dimanche. A l'image du bourg, au début des années 2000, le club fanion ' **l'Espoir** ' (n'en ayant bientôt plus), finira par se mettre **en sommeil.** Même **l'église fermera !** (entre 1998 et 2000) mais là, c'était pour rénovation... Quelle tristesse ! (1)

Mais, le bourg autrefois, c'était comment ?

« **Comme une couvée de poussins autour de la mère poule** » décrivait Georges Bonder, (disparu en 1993 à l'âge de 96 ans) qui parlait, avec tendresse, de ce bourg où il était né et qu'il n'avait pour ainsi dire jamais quitté. **La mère poule c'était l'église et la couvée de poussins, les maisons aux toits de chaume, blotties contre elle.** Il évoquait aussi l'animation qui y régnait le dimanche matin « *tout le monde allait à la messe, et on venait même à Clohars des communes voisines. On*

guettait l'arrivée des châtellains, dans leur carrosse d'abord, dans leur limousine ensuite ; haies d'honneur, courbettes ». Au sortir de l'office, les paroissiens ne quittaient pas le bourg sans s'être dispersés dans les commerces, faire quelques emplettes, dans les cafés, prendre un verre, taper la discute entre amis... Au début du XX^{ème} siècle, **le bourg comptait trois bistrotts et deux boulangeries.**

Chez Kergoat, marquait l'entrée du bourg sur le CD 134, à droite en venant du Drennec. Outre le **standard téléphonique** (de 1914 à 1971) la maison, tenue et développée de mère en belle-fille, faisait aussi **bar-tabac** (jusqu'en 1939) **épicerie, mercerie, tissus** ; Mme Kergoat faisait travailler des couturières à façon. Attendant au commerce, il y avait une **scierie menuiserie**, de père en fils on était **exploitant forestier.** Selon les époques il y eut plus ou moins de personnel, **charretiers, scieurs, menuisiers**, (on fabriquait du parquet, construisait des maisons), plus les **employés de maisons.** Claude (né en 1939) le fils de Jeanne Kergoat se souvient : « *Tout ce monde se retrouvait à la maison pour manger le midi* ». Autant dire qu'il y avait du passage et de l'animation 'chez Kergoat' ! « *Les jeudis* (jour de repos des écoliers jusqu'en 1972) *je m'occupais de la torréfaction du café, c'était incroyable, l'odeur de café embaumait tout le bourg* ». La fin des années soixante marquera le déclin progressif du commerce, qui fermera en 1974. Jean Kergoat cessera le travail du bois en 1978. La maison, inhabitée aujourd'hui, est toujours propriété de la famille.

Ty-Laë, (la maison du haut) la ferme, **dépendance** du domaine de **Bodinio**, qui a été exploitée, de père en fils, jusqu'en 1985, par la famille Stéphant, a vu ses bâtiments rachetés en 1999 et joliment rénovés, par l'ESAT 'Le Caillou Blanc'. Quant aux terres elles sont parties par tranches, dès 1985, entre **la réalisation du golf**, les complexes HLM des deux côtés de la route de Moustierlin et la cité route de Nors Vras. La ferme avait des bâtiments de part et d'autre de la rue de l'église ; crèches (tas de fumier), maison d'habitation, à gauche, hangar (tas de paille), garages, à droite. **Le non initié devait se demander s'il entraînait dans un bourg ou une cour de ferme !**

Georges Bonder se souvenait : « *La route de Quimper à Moustierlin passait dans le milieu du bourg ! J'étais tout gosse, lorsque le Département a réalisé le tracé actuel, provoquant de vives protestations chez les commerçants du bourg, qui voyaient là une perte sèche de leur chiffre d'affaire, car les nombreux cultivateurs transportant du goémon, qui ne manquaient pas de faire une halte au bistrot, n'allaient plus faire le détour* ». **Le progrès, déjà...**

Chez Bonder, face à l'église. Corentin et Anna Bonder s'étaient installés à Clohars en 1896, ouvrant une **boulangerie épicerie**. Corentin décède en 1919, son fils **Georges** lui succède (au départ il travaille avec sa mère et son frère, Corentin, aussi boulanger, avant que ses sœurs, Anna et Renée, ne viennent compléter l'équipe) dès son retour de la guerre. En **1947**, Georges Bonder deviendra **maire de la commune**, (il fera deux mandats) ; il avait des responsabilités dans le monde agricole, et était agent d'assurance. Il fermera en 1977, après 58 ans d'activité, et à près de 80 ans. Sa maison, devenue insalubre, sera rasée, en 2005, lors du réaménagement du centre-bourg, laissant place à la halle actuelle.

Chez Rousseau, côté *est* (tombes historiques) de l'église. Au départ, succédant au couple Nader parti sur Gouesnach', c'était madame Queffelec qui tenait boutique. Là on trouvait presque la même chose que chez Kergoat : **épicerie, mercerie, tissus, des boutou-coat** (sabots de bois). La dame était **spécialiste des costumes bretons**, à l'instar de Mme Kergoat, elle fournissait du travail à quelques couturières. Prenant la suite, sa fille Catherine, 'Rinette' (Mme Rousseau) y ajoutera une **alimentation, fruits et légumes**, elle fera des **crêpes à emporter**... la maison ne faisait pas café, mais pourtant beaucoup se retrouvaient là pour le **'jus' après la messe.** Le mari de Mme Queffelec, Tristan, était **tonnelier-cerclier**, son gendre, Louis Rousseau, **courtier en porc**, avant de se reconvertir dans **l'entretien de jardins.** 'Rinette' fermera en 1985 mais continuera encore quelques années à **louer des costumes bretons** (sous le manteau ?). Vendue au début des années 2000, la maison a été transformée en appartements.

Chez Fanch (le) Corre, au bout de la rue de l'église, à la sortie du bourg vers Pleuven, au début du siècle, la maison est atypique : dans une pièce, un atelier de **menuiserie** et un **café**, dans l'autre une **épicerie**, **mercerie** et le lieu de vie familiale. Son fils François (Fanch, comme le père) prendra la relève avec son épouse Mathilde en 1936. Le couple, après des débuts difficiles, (Fanch sera prisonnier de guerre de 1939 à 1945) va développer le commerce, y installer un **billard russe**, créer une **allée de boules** (couverte et éclairée !) l'atelier se modernise, Fanch est **menuisier ébéniste**, (oublier peut-on lire sur des devis ou factures de l'époque), **charron**. Les époux Le Corre cesseront leurs activités en 1968, transformant le commerce en maison d'habitation.

Ty-Creis, (la maison du centre) érigée devant le grand chêne, « **La première maison qui n'a jamais eu de toit de chaume** » se rappelait Georges Bonder. A l'origine c'était un **simple café**, tenu par on ne sait plus qui, puis un nommé **Rannou** s'y installera comme **boulangier**, rajoutant **tabac et épicerie** au café, il y restera jusqu'en 1929. Ty-Creis fut ensuite repris par **Marie Jeanne Kergoat**, (la même qui tient déjà 'chez Kergoat', vu plus haut) qui en fit un **café, restaurant, salle de danse**. Ty-Creis c'était l'endroit des **banquets, des repas et des bals de noces** ! En plus la maison faisait **pension de famille pour les touristes** ! **Une institution à Clohars**.

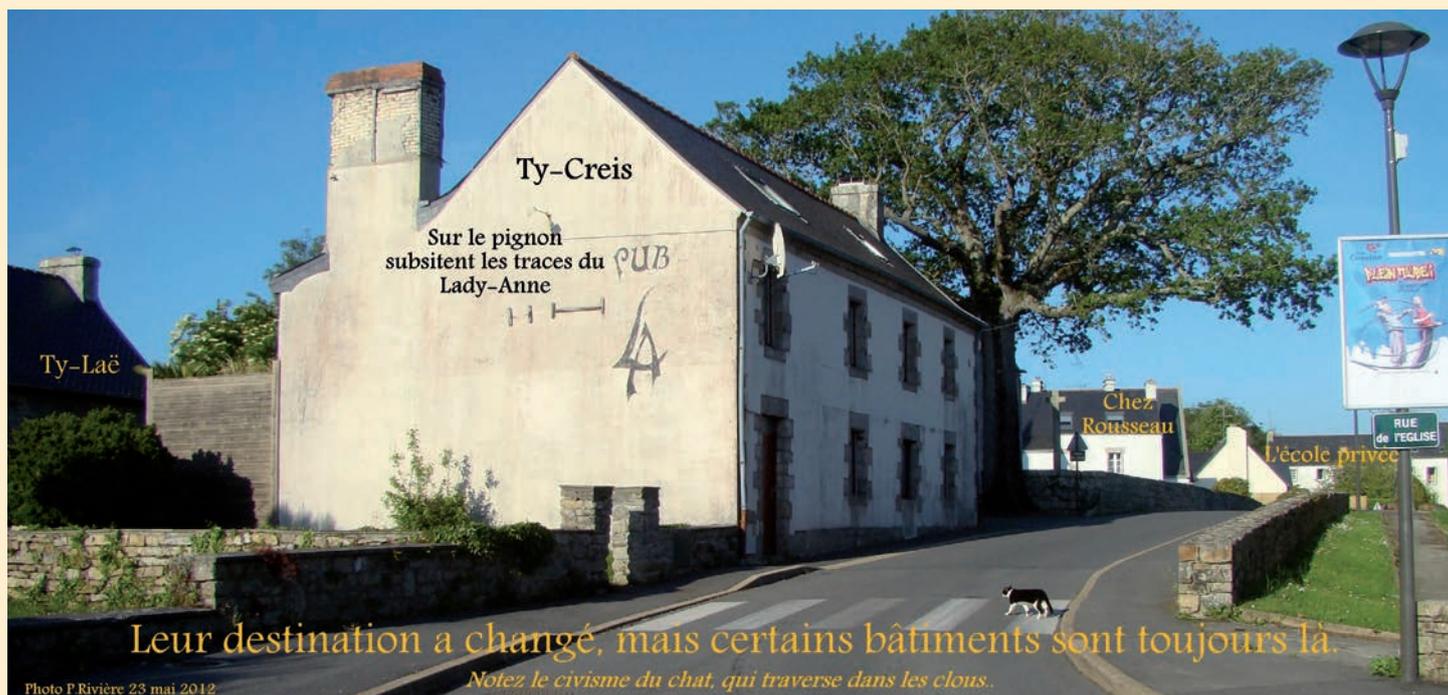
Vendu en **1971**, l'établissement deviendra '**Le Commodore**' (**bar, restaurant, discothèque**) très vite, lieu **incontournable des fêtards** de la région, on y vient de partout ! « **A l'époque il n'y a rien de comparable aux alentours.** » La paisible bourgade s'en trouve toute chamboulée ! « **Un nich' club en plein bourg !** » La cohabitation, riverains noceurs, s'annonce difficile, pourtant les dix premières années vont bien se passer (du moins la mairie ne reçoit-elle pas de plaintes), mais à compter de **1981**, en pleine période **disco**, va venir le temps de la **discorde** ; que s'est-il passé ? Nouveau propriétaire, nouvelle clientèle ? Une pétition circule, une **association de défense des troubles du voisinage** se crée, la municipalité est constamment prise à partie, il faut faire quelque chose ! « **Nous n'osons plus sortir le soir, et si nous rentrons tard, on ne peut plus rentrer nos voitures ! Entre le bruit de la musique, les altercations à haute voix, on ne trouve plus le sommeil !** » Seuls ronflent les moteurs des voitures, mais il n'y pas que les moteurs que l'on emballe dans le bourg « **le matin on trouve des souillures de toutes sortes, aux alentours, jusqu'à des**

sous-vêtements dans le porche de l'église ! Une nuit 'ils' sont même montés sur le clocher pour sonner les cloches ! » .

Le conflit s'installe dans la durée. Entrecoupé de périodes de fermeture, plus ou moins longues ; la place va voir se succéder, à sa tête, gérants et propriétaires. En **1989**, **exit 'Le Commodore', bonjour 'Le Lady-Anne'**. Mais les relations ne s'améliorent pas, nouvelle pétition, le député (Charles Miossec) est pris à partie... 1995, 'Le Lady-Anne' ferme et est mis en vente. Après un **dernier sursaut**, en **1999**, où l'établissement va rouvrir pour quelques mois (le bar **Le Ty-Gwenn**) ce sera la fermeture définitive. En **2000** la bâtisse est rachetée et le lieu, si particulier, est transformé en maison particulière. **Le dernier commerce du bourg a vécu**.

Rajoutons ces autres activités, présentes dans le bourg, à un moment ou un autre, au fil du XXème siècle, il en manque probablement, citons juste : un **couvreur**, deux **repasseuses-apprêteuses de coiffes et de cols de fousnantaïses**, un **tailleur** (sur le registre de recensement de 1926 il est noté 'patron'), un **tisserand** (aussi **conteur**, il racontait des histoires merveilleuses aux enfants)... ; un **modeleur** est recensé en 1962, c'est **André Kergoat, artiste, graphiste, céramiste**, (même si son activité n'était pas véritablement commerciale) il avait installé un atelier, avec un four, derrière le commerce de sa mère (Ty-Creis). Au bourg, habitaient aussi beaucoup d'hommes et de femmes, journalistes agricoles, ouvriers, employés dans les fermes, les châteaux, à la scierie... Sans oublier, lieux de vie par excellence, les **deux écoles**, publique et privée (cette dernière ferma en 1973).

Ce petit retour en arrière montre que le bourg de Clohars était bien vivant fut un temps, presque chaque maison avait son commerce, son atelier ou son artisan, quand ce n'était pas les deux ou les trois en même temps. Ces hommes et ces femmes, (mis à part le cas 'Commodore') surtout sur la fin, ne gagnaient sûrement plus grand-chose, ils ont vu la modernité fondre sur eux, la population, les modes de consommation changer. ('**Rallye**' -'Glann Odet', depuis mai 2012- **le premier hypermarché du secteur, a ouvert, en 1969, à Quimper**). Mais un sentiment de fierté, d'honneur de faire partie d'un système, d'être utile à tous, les a fait tenir jusqu'au bout et souvent très âgés...



Leur destination a changé, mais certains bâtiments sont toujours là.

Notez le civisme du chat, qui traverse dans les clous.

Photo P Rivière 23 mai 2012

(1) Il serait injuste de passer sous silence le petit marché présent le samedi matin, place de la mairie, depuis 1999. Celui-ci draine du monde au-delà de la commune, au point qu'aujourd'hui, même si les commerces « en dur » refléussent, personne ne songerait une minute à le voir disparaître, tant il fait partie de la vie du village.

Sources : archives communales, Foen Izella, Le Télégramme (recoupements d'articles des années 1980/90/2000 de son correspondant René Bleuzen, qui fit beaucoup parler les anciens de la commune.), ainsi que le témoignage des Cloharsiens.

■ Les clés d'un bel été : DU RESPECT SVP



Avec l'arrivée de l'été, on se réjouit de l'éclosion des fleurs dans les jardins et les parterres. Hélas on assiste aussi à d'autres éclosions, notamment celles de conflits de voisinage dus en grande partie aux nuisances sonores. **Nous rappelons donc que le respect de tous, et plus particulièrement**

de ses voisins, est une condition nécessaire pour bien vivre ensemble.

En ce début d'été, il est utile de rappeler les horaires à respecter dans la commune pour les activités bruyantes, telles la tonte des pelouses ou les activités de bricolage :

**En semaine,
de 8H30 à 12H15 et de 13H45 à 19H30.**

**Le samedi,
de 9H à 12H15 et de 13H45 à 19H.**

**Le dimanche et les jours fériés,
de 10H à 12H.**

Clohars-Fouesnant nous offre un cadre de vie agréable à vivre, il appartient à chacun de nous de le préserver en respectant ces horaires et en faisant preuve de civisme.

■ Maison de l'enfance de Pleuven : quelques précisions

L'accueil des enfants de 3 à 11 ans, le mercredi et pendant les vacances scolaires, peut se faire à la maison de l'enfance et des loisirs de Pleuven. Nos deux communes, ainsi que la commune de Gouesnac'h, ont une convention qui définit les conditions d'accueil. C'est ainsi que les inscriptions se font auprès de la mairie de Pleuven, par téléphone au 02 98 54 60 50 ou par mail : mairie.pleuven@wanadoo.fr.

C'est aussi la commune de Pleuven qui fixe les tarifs. En 2011, chaque famille a versé 14,56 € de participation par journée. En complément, la commune de Clohars-Ft a versé 22,85 € à la commune de Pleuven, toujours par jour et par enfant cloharsien.

Depuis le 1er janvier 2012, les communes de Pleuven et Gouesnac'h ont adopté un nouveau mode de tarification aux familles : la tarification modulée. Ce système, dont la mise en œuvre est désormais préconisée par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), prend en compte les revenus de la famille pour déterminer sa participation. Il nécessite donc l'accès aux données fournies par la CAF et l'initiation à leur utilisation. La mairie de Clohars-Ft en a fait la demande dès janvier 2012, mais la démarche a pris du retard en raison de la restructuration des services de la CAF. Dans l'attente, la commune de Clohars-Ft poursuit donc le mode de tarification identique pour tous : 14,56 € par jour et par enfant. **Ce tarif sera revu en Conseil Municipal dès que la mairie sera en possession des éléments demandés à la CAF.**

■ L'Espace Jeunesse à l'heure d'été

L'Espace Jeunesse, propose des temps de loisirs pour les jeunes de 10 à 17 ans de la commune.

Au long de l'année scolaire, l'Espace Jeunesse a accueilli les jeunes Cloharsiens et Cloharsiennes pour **diverses activités** : jeux de société, peinture, sport, cuisine, jeux vidéo... Les pauses méridiennes, les sorties d'école, les mercredis et samedis après-midi étaient autant d'occasions pour se retrouver à l'Espace Jeunesse.

Un séjour à Paris a permis à neuf jeunes de découvrir la capitale au mois d'avril. Montmartre, Champs-Élysées, le Louvre, une émission de télévision, Wall Disney étaient au programme.

Les vacances estivales approchent et sont des occasions d'évasion vers de nouvelles animations et sorties. **Le programme de cet été est disponible à l'Espace Jeunesse** : un camp dans les Pyrénées, une participation à Festidreuz, deux jours à Bénodet et des journées de sorties.

Enfin... la Fête de la Musique, mise en place par l'Espace Jeunesse et plusieurs bénévoles est l'événement qui marque le début de l'été, **le samedi 23 juin.**

Au programme :

Plusieurs groupes de musique : Corbeaux, EsKeMm, Beyerla, le Bagad Bro Fouen, Big Stew ...

Restauration sur place - Ambiance Festive

Nous vous attendons dès 19h !!!



■ Hirondelles : le saviez-vous ?



En France, les hirondelles et les martinets bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux **des espèces protégées**. Pour ces oiseaux, **sont interdits la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des nids et des œufs**. On constate qu'à chaque printemps, les hirondelles sont de moins en moins nombreuses à venir nicher en France (moins 41% depuis 1989). Une enquête pour mieux quantifier ce phénomène est actuellement menée par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et doit durer deux ans. Plus de renseignements : www.enquete-hirondelles.fr.

■ Concours de peinture : une floraison de couleurs !

Le dimanche 20 mai, dans le parc du Manoir de Squividan, s'est déroulée la 3ème édition du concours de peintres amateurs organisé par la municipalité. Dès 10 heures, 23 participants ont choisi un coin du parc pour installer chevalets, palettes et pinceaux. Deux thèmes étaient proposés aux participants : **peindre un arbre ou un massif de fleurs**. En fin d'après-midi, le jury composé d'artistes-peintres (**Brigitte Borsu, Jean-Jacques Quinquis, Pierrette et Caroline Larue**) s'est penché sur toutes les œuvres et a établi un classement en vue de la remise des prix. En présence du maire, Michel Lahuec, le premier prix a été attribué à Josette Jaouen de Quimper, le deuxième à Sylvie Beuze de Fousnant.



■ « Plein tube » au manoir de Squividan

Le vendredi 1er juin, en soirée, plusieurs familles avaient investi le parc du manoir pour pique-niquer avant la représentation. Ensuite, c'est un spectacle drôle et divertissant, « **Plein Tube** », que présentait le duo « **Les cousins** » composé de **Julot et René**. Gags et prouesses d'équilibristes se sont succédés sur la scène pour la plus grande joie des spectateurs venus nombreux assister à cette 5ème édition des spectacles gratuits proposés par l'Archipel, en partenariat avec les communes du canton.



■ AIDE AUX LECONS : appel aux bénévoles

L'Aide aux leçons a repris en Septembre 2011 avec 4 bénévoles pour une trentaine d'enfants. Depuis Octobre il ne reste plus que 2 personnes qui assurent cette aide le lundi soir pendant la garderie : Jean-Claude Le Person et Marc Laziou (sur la photo, avec Patricia Dasivla). Faute de bénévoles, le jeudi soir les enfants du CP au CM2, ne sont plus aidés dans leur travail scolaire du soir. Afin de pouvoir remettre en place cette activité à la rentrée scolaire prochaine et dans de meilleures conditions, **Patricia DASIVLA lance un appel aux bénévoles, qu'ils soient en retraite ou étudiants, toute personne pouvant donner un peu de son temps au service des enfants qui restent à la garderie.**

Contact : Patricia DASIVLA au 02.98.54.83.73

■ En bref

Vous trouverez, joint à ce bulletin municipal, **le programme des animations estivales** qui auront lieu dans la commune.

Samedi 30 juin, de 9H à 13H à l'école, collecte de journaux.

Vendredi 17 août, salle socioculturelle, don du sang.

Un ramassage des encombrants se fera les 4, 5 et 6 septembre. S'inscrire en mairie la semaine précédente.



15 ans de patchwork : 15 ans de talents !



C'est une exposition riche en couleurs que présentait l'atelier « Patchwork » à l'occasion de son 15^{ème} anniversaire. Du 16 au 20 mai, l'animatrice Laurence L'Haridon et les 15 membres de son groupe « Cloh'arts Patch » ont exposé leurs œuvres à la salle socioculturelle, sur le thème original « Paroles et Musiques ». Toutes les réalisations de l'association étaient exposées, représentant diverses chansons : « C'est la mère Michel », « La vie en rose », « Le plat pays »... Dotés d'une liste de titres de chansons, les visiteurs pouvaient rechercher le tableau correspondant à chaque titre. Pour compléter le décor, des CD couverts de broderies ou de perles étaient accrochés aux murs, comme autant de notes de musique. « *Mon équipe et moi-même sommes très satisfaits, d'une part de la diversité des réalisations exposées, mais aussi de l'intérêt et la curiosité suscités par cette exposition* » déclarait Laurence L'Haridon à la fin de cette manifestation qui a vu défiler plus de 400 visiteurs.



Football : Succès du tournoi des diables rouges

Le samedi 5 mai, le tournoi organisé par les diables rouges (U8 et U9) a connu un joli succès malgré l'arrivée de la pluie dans l'après-midi. 32 équipes regroupant 290 jeunes étaient présentes, dont celles de Crozon et Baye. Les diables rouges (photo ci-dessous) se sont inclinés pour la 3^{ème} place devant Bénodet sur le score de 2 à 1, tandis que la coupe du fairplay revenait à l'équipe de l'entente Crozon-Camaret.

Concarneau s'est vu attribuer le prix de la meilleure équipe aux jonglages.

En fin de tournoi, Patrick Coustans, adjoint aux sports et associations, remettait le trophée à l'équipe de Penhars qui remportait le tournoi devant Fouesnant, 1 à 0. A noter la parfaite organisation de cette manifestation avec le soutien logistique de la municipalité.



Que faire de vos vieux journaux ?

L'APE (Association de Parents d'Elèves) de l'école se lance dans une nouvelle opération en lien avec l'entreprise Cellaouate : la **récupération de papier journal**. Seul le papier journal est collecté, les publicités (papier glacé) ne sont pas concernées. Le dépôt se fait lors de permanences.

Le papier journal est recyclé par l'entreprise Cellaouate qui rachète à l'APE les journaux au poids. Cette collecte vous permet aussi d'alléger votre conteneur jaune !

La prochaine permanence aura lieu à l'école le samedi 30 juin, de 9H à 13H.

ACDL : de nouvelles activités

L'ACDL (association Arts Créatifs, Découverte, Loisirs) compte désormais 3 sections :

1° **La poterie**, travail de différentes terres, émaillage et cuisson : une fois par semaine.

2° **L'art floral**, composition de bouquets avec une professionnelle : une fois par mois.

3° **La photo**, prise de vues et traitement informatique : 2 fois par mois.

Renseignements auprès du bureau de l'association et du président : 06 63 92 20 90.

Coordonnées de la mairie :

Place de la Mairie-29950 CLOHARS-FOUESNANT.

Tél : 02 98 54 60 09

E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr

Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Responsable de la publication :
Michel Lahuec, maire.

Coordination et rédaction :
J-F Daniel, adjoint au maire, et la commission communication.

Bulletin municipal imprimé sur papier recyclé.

